

LISTE DES DROITS
Droits définitifs de 2024
Ordonnance TG-004-2024

T1- SERVICE CONTINU

	Taux mensuel	Supplément mensuel de cessation d'exploitation
Droits T-1	11 842 167 \$	475 098 \$

OT-1 SERVICE EXCÉDENTAIRE

	Taux mensuel / 10 ³ m ³	Supplément journalier de cessation d'exploitation / 10 ³ m ³
Droits OT-1	0,00 \$	0,46 \$

TGE TRANSPORT DE GAZ ENTREPOSÉ

	Taux au volume / 10 ³ m ³	Supplément journalier de cessation d'exploitation / 10 ³ m ³
TGE		
Trois-Rivières	1,45 \$	0,46 \$
Points de livraison en aval de Trois-Rivières	6,92 \$	0,46 \$
Points de livraison en amont de St-Nicolas	5,29 \$	0,46 \$

TBG2-TRANSPORT de BIOGAZ 2

	Droit mensuel lié à la demande / 10 ³ m ³	Équivalent journalier du droit mensuel lié à la demande / 10 ³ m ³	Supplément mensuel de cessation d'exploitation / 10 ³ m ³	Supplément journalier de cessation d'exploitation / 10 ³ m ³
TBG2 Frais de Transport - Droit lié à la demande				
Lachenaie à Saint-Lazare	245,71 \$	8,06 \$	14,03 \$	0,46 \$
Ste-Geneviève-de-Berthier à Saint-Lazare	393,38 \$	12,90 \$	14,03 \$	0,46 \$

Cette liste des Droits s'applique aux cédules tarifaires T-1, OT-1, TGE, et TBG2.

La Liste des droits présentement en vigueur est disponible sur le site web de Gazoduc TQM au www.gazoductqm.com en choisissant "DROITS ET TARIFS". Les écarts observés sont dus aux arrondis.